

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 35 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas, Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50
 Etranger Fr. 26.-
 Chèques postaux Il c 58
 Rédaction et administration :
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Relativité

● Lundi soir, à la télévision, les spectateurs suisses ont enfin eu le plaisir de saluer sinon la victoire, du moins une deuxième place obtenue par un de nos représentants aux championnats du monde cyclistes. Läubli, en effet, a réalisé cette performance lors de la finale du demi-fond amateurs. Le speaker suisse se désolait, à 25 minutes de la fin de la course, de voir Läubli et l'autre Helvète, Schlaeppli, jouer les utilités en fin de peloton. «Vingt cinq minutes, c'est vite passé, disait-il. Et si nos Suisses veulent faire quelque chose, c'est le dernier moment». Läubli fit quelque chose. Il attaqua et se porta à la deuxième place. Il restait 20 minutes de course. Et alors le speaker de s'écrier : «Vingt minutes, que c'est long ! Pourvu que Läubli tienne le coup !» Comme quoi vingt cinq minutes peuvent être très courtes et vingt minutes... très longues selon le cours des événements...

Record capillaire

● Il serait intéressant, entre autres concours de ceci ou de cela organisés un peu partout dans le monde, d'assister une fois à celui des plus longs cheveux féminins. Une candidate qui aurait toutes ses chances est certainement la Française Madeleine Plouescat, qui n'a jamais été chez le coiffeur. Sa chevelure atteint une longueur de 1 m. 61. Inutile d'ajouter que cette superbe tignasse exige l'aide d'autrui pour le brossage et des dispositions spéciales pour assurer le sommeil de sa propriétaire !...

Pari stupide et mortel

● Ce retraité de police français, M. Louis Le Bellour, âgé de 55 ans, s'était vanté de pouvoir manger en un repas plus de deux mètres de saucisses. «A condition de pouvoir les arroser convenablement», ajoutait-il. Des amis le mirent au pied du mur, des paris furent pris. L'expérience eut lieu en présence de nombreux badauds. Le retraité avala bel et bien 2 m. 10 de saucisses, largement arrosées de bière. Mais cette victoire lui a coûté la vie. Peu après, il fut victime d'un malaise et ne se releva pas, rendant le dernier soupir à l'hôpital.

Chronique internationale...

L'ordre et la paix ne sont pas pour demain en Algérie

Qui oserait aujourd'hui émettre un pronostic valable sur l'avenir politique de l'Algérie ? La guerre des communiqués et des meetings dont Alger offre le désolant spectacle est bien l'expression de l'antagonisme qui oppose le bureau politique du FLN aux chefs militaires de l'ALN. Mais, derrière ces décors de théâtre faits pour le public, on devine d'autres heurts, des enjeux bien plus importants liés à l'avenir économique de la jeune nation. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que les Américains multiplient leur aide sous forme de biens de première nécessité. Une telle carte de visite facilitera d'autres entrées, quand bien même leur manière de s'imposer leur vaut souvent plus de haine que de sympathie. Quelle que soit leur générosité intéressée, ils ne parviendront pas à reléguer au second plan les Français dont les Algériens ont besoin plus que jamais.

Les coups de théâtre auxquels nous assistons sont en tout cas révélateurs de la réalité, que la propagande avait soigneusement dissimulée. La grande masse du peuple algérien, attentiste sous le régime français, ne s'est pas tellement ralliée à l'une ou l'autre des factions qui prétend avoir fait l'indépendance et revendique le pouvoir. Non pas amorphe, mais prudente. Maintenant comme avant, les Algériens veulent du pain et du travail. Existe-t-il un vœu plus raisonnable, mais aussi plus difficilement réalisable dans l'état actuel des choses ?

Il est assez étonnant, en considérant cette lutte pour le pouvoir, de constater qu'aucun des deux partis en présence n'a mûri dans le combat proprement dit. Les chefs d'une armée qui ne fit qu'attendre derrière les barreaux électrifiés aux confins de la Tunisie et du Maroc se heurtent au politique Ben Bella qui pensa ses principes de direction à l'ombre des génes françaises. Accueillis les uns et les autres par des démonstrations de joie défilantes, ils doivent se rendre compte aujourd'hui que, passée la minute d'enthousiasme, l'explosion de bonheur des premières retrouvailles, ils sont redevenus des hommes avec beaucoup moins d'auréole sur le crâne et infiniment plus de difficultés sur les bras. La puissance de persuasion que leur avaient donnée la distance, l'absence, une propagande très bien faite, s'effrite rapidement. On peut se demander si, sans l'OAS et ses exactions abominables, l'influence française ne se serait pas fait sentir avec infiniment plus de poids dans les heures troubles qui suivirent la naissance du jeune Etat enfanté par la guerre.

Il ne faudrait pas sous-estimer dans cette lutte le poids du séparatisme kabyle. A dire vrai, nous allons peut-être trop loin en écrivant le mot de «séparatisme», car, durant cette guerre de sept ans, les Kabyles fournirent au FLN les combattants les plus agressifs, les plus durs, mais aussi les plus loyaux. Côté à côté avec les Arabes, ils tinrent le maquis avec une rigueur à laquelle les troupes françaises rendirent un hommage mérité. Ce ne sont point des Sémites comme les Arabes, mais des Berbères descendants des Numides. Ils ont la peau assez blanche, parfois les yeux bleus et le cheveu blond, à tel point qu'on pourrait les confondre avec les Européens de nos régions. Refoulés par les Arabes au moyen âge, ils colonisèrent les régions les plus montagneuses, les plus pauvres aussi de l'Algérie, se

retranchant avec succès derrière leurs pitons rocheux. Une forte minorité d'entre eux se rattache à la religion catholique. Le fait qu'ils soient inférieurs en nombre aux Arabes les rend méfiants et la démission de M. Boudiaf, Kabyle pur sang, confirme notre supposition selon laquelle l'entente entre les deux groupes ethniques est difficile à réaliser.

Ainsi que nous l'avons écrit plus haut, l'absence des Français a créé un vide difficile à combler. La situation est infiniment plus grave qu'au Congo où le développement matériel et éducatif du peuple était encore insuffisant pour avoir créé des besoins semblables à ceux d'une nation plus évoluée comme l'Algérie. Les appels de M. Ben Bella à cet égard sont significatifs. Mais les Pieds Noirs hésitent à revenir. On parle d'épuration et nombre d'entre eux, trop liés avec l'OAS, craignent de devoir rendre des comptes. La France elle-même connaît ces heures délicates. On se souvient encore de ce qui s'y passa au lendemain de la Libération. Les règlements de compte firent passablement de victimes innocentes, qui tombèrent sous les coups d'ennemis personnels. Il n'en va pas autrement en Algérie. Exactions de part et d'autre avaient créé un climat passionnel insupportable. La jeunesse européenne de souche, grandie dans une atmosphère où toutes les libertés meurtrières étaient admises par esprit de vengeance, se déchaîna. Elle est d'ailleurs la cause de l'agacement grandissant que les métropolitains ressentent à l'égard des réfugiés. Mais on ne modifie pas un climat en quelques semaines. Des mois s'écouleront encore avant que l'Algérie ne se remette à vivre normalement.

Ch. Boissard

Congrès cantonal des Jeunesses radicales valaisannes

Le Congrès est organisé cet automne par les sections de Martigny-Combe et de Ravoire. Il aura lieu le dimanche 9 septembre à Martigny-Croix. Que tous les jeunes et que tous les militants radicaux du canton réservent d'ores et déjà ce dimanche pour Martigny-Croix.

Rousseau à la Fête des vendanges de Neuchâtel

La Fête des vendanges de Neuchâtel, qui se déroulera les 29 et 30 septembre prochain, fait partie tout naturellement des manifestations de «l'année Rousseau». Magnifier le travail du vigneron, célébrer la vigne et le vin, montrer les merveilles florales dans un corso somptueux, c'est prêcher en quelque sorte le «retour à la nature». Depuis quarante ans, le cortège des vendanges de Neuchâtel permet à des milliers de spectateurs de prendre contact avec la terre et de fêter la récolte avec magnificence et aussi, car le Neuchâtelois n'est pas si sérieux que le prétend une tradition qui a la vie dure, avec beaucoup de joie et de fantaisie.

Le thème du cortège 1962 est «La belle et la fête» qui sera illustré par des groupes dus aux meilleurs artistes du cru. Quant à Rousseau, sa place était obligée dans ce cortège des vendanges. En effet, le philosophe goûtait fort le vin de Neuchâtel et l'offrait à tous ses visiteurs en sa retraite de Môtiers. On a de lui un billet d'avril 1765 par lequel Jean-Jacques renvoie à M. d'Ivernois 36 bouteilles vides et demande l'envoi de «50 autres bouteilles, savoir 12 de rouge vieux et 38 de blanc». Cette conception du «retour à la nature», les Neuchâtelois en sont reconnaissants à Rousseau et, dans le cortège du 30 septembre, le village de Môtiers présentera un groupe nombreux illustrant le séjour du citoyen dans le chef-lieu du Val-de-Travers.

Si l'on ajoute que le corso fleuri promet un spectacle incomparable, que le groupe humoristique brodera sur la belle époque, que fanfares et orchestres rythmeront le défilé, qu'un millier de figurants costumés entoureront plus de cinquante chars, que les écuyers de la Remonte fédérale présenteront un carrousel équestre de haute école, on peut prévoir que la Fête des vendanges 1962 va au-devant d'un grand succès.

Trois avions militaires heurtent la montagne dans la région de la Furka LES TROIS PILOTES SONT TUÉS

Le Département militaire fédéral communique :

«Lundi 27 août, peu après 18 h., au cours d'un engagement de manœuvre, une patrouille de trois appareils de combat Venom s'est écrasée au sol dans la région du col de la Furka. Les avions étaient pilotés par :

1. le pl. Kurt Gruber, né en 1931, marié, de Baetterkinden, domicilié à Oberengstringen ;
2. le sgt Erwin Hofer, né en 1939, célibataire, de Biglen, habitant Zurich ;
3. le sgt. Wilhelm Voegelé, né en 1940, célibataire, de Leibstadt et Zurich, habitant Zurich.



Tous trois ont été tués. Les trois avions faisaient partie d'une patrouille engagée dans le cadre des manœuvres, pour une reconnaissance sur le val de Conches. Deux autres patrouilles de trois avions avaient pris le départ de Mollis, pour la même mission. Tandis qu'elles réussissaient à franchir les hauteurs sans encombre, la patrouille du pl. Gruber commist une erreur d'appréciation en ne prenant pas assez d'altitude. Des nuages plafonnaient à 2000 mètres et la région était couverte, par endroits, d'épais brouillards. Un peu au-dessus de Realp, le Venom du sgt Hofer percuta la montagne. Un soldat fut témoin de l'accident. Les deux autres appareils s'écrasèrent à quelque distance, sur la même ligne. Ce n'est que plus tard que l'on aperçut l'avion du sgt Voegelé finissant de brûler et, au matin, on découvrit le Venom du pl. Gruber.

Cette tragédie qui endeuille nos ailes militaires a eu deux graves précédents : l'accident de 1938 où quatre avions sur cinq de l'escadrille Bacilieri tombèrent en volant sur Bellinzone, puis celui de 1946, au Grimsel, où quatre Morane s'écrasèrent. Le colonel divisionnaire Primault a donné, lors d'une conférence de presse, les renseignements sur ce terrible drame de la Furka. Il a relevé notamment que nos pilotes militaires manquent d'heures de vol, des raisons financières ayant eu pour effet de limiter la durée d'entraînement.

Notre photo montre les débris de l'avion du pl. Gruber. En arrière-plan, marquées par des croix, les positions des débris des Venom des deux sergents.

Vous m'en direz tant !

Rien de plus agaçant que les gens susceptibles, prêts à s'offusquer d'un geste ou d'un mot auxquels ils donnent un sens péjoratif sans qu'on ait, pourtant, songé à des allusions blessantes.

Un sourire les assombrit, une phrase anodine les irrite, une plaisanterie innocente les révolte, et l'on a beau multiplier les explications et, parfois, les excuses, ils font d'un entretien sans méchanceté un drame.

Ce sont des vaniteux toujours inquiets de ne pas rencontrer chez autrui les égards qu'ils se vouent à eux-mêmes.

Ce n'est pas leur sensibilité qu'on devrait constamment préserver, mais leur amour-propre.

Impossible.

A l'affût de tout ce qu'ils pourraient considérer comme un crime de lèse-majesté, ils sont les mauvais interprètes de vos sentiments ou de vos pensées, et quelle que soit la bonne opinion qu'ils vous inspirent, elle ne saurait jamais égaler celle qu'ils se portent.

La vision magnifique qu'ils ont de leur propre image ne correspond pas, pensent-ils, à celle qu'on s'en fait, et ce seul décalage a de quoi les ulcérer.

Si vous reconnaissez leur gentillesse, ils songent que vous n'avez pas vu l'ampleur de leur générosité et si vous leur découvrez du talent, ils s'attristent à l'idée que vous méconnaissez leur génie.

Leurs dons, leurs qualités, leurs mérites qui sont souvent réels, les renforcent dans un sentiment de supériorité et il

faudrait avoir toujours ces facteurs présents à la mémoire pour bien s'assurer de ne point commettre un impair en les passant sous silence.

Les gens susceptibles attendent qu'on leur rende un culte, en fonction de leur valeur.

L'entreprise est déjà difficile quand ils sont seuls en cause, elle devient extrêmement délicate et périlleuse quand ils ajoutent à leur amour-propre personnel celui d'un pays, et qu'ils s'insurgent, en leur nom et au sien, contre un manque de mineur.

Quant un diplomate froisse le sourcil, se drape dans sa dignité, se lève offensé, pour un rien, parce qu'un interlocuteur ne s'est pas montré, à son gré, suffisamment respectueux, on assiste à une scène amusante :

Une querelle de gamins.

Mais oui, c'est aussi bête que ça, et la tension qui se manifeste à Berlin fait songer à une dispute de ce genre, à ceci près que la colère est souvent feinte et l'indignation savamment orchestrée.

Il est tout de même assez révoltant de constater que la paix du monde est à la merci d'un mouvement de mauvaise humeur ou d'une saute d'amour-propre.

Les grands chargés de veiller sur la sécurité de l'humanité ne se comportent pas autrement que les petits qui n'ont pas conscience de leurs responsabilités.

Par malheur, ils mêlent toute la roterrie calculée de l'adulte à des impulsions de gosses !

A. M.

CONFÉDÉRATION

Un plan dépassé

Selon les plans de l'Office de coopération et de développement économique, ancien Office européen de coopération économique, il est prévu que le niveau de vie des pays membres de cette organisation s'accroîtrait de 50 % par an. La Suisse a non seulement atteint ce taux, mais l'a dépassé. On dira que nous vivons l'époque de la haute conjoncture. C'est vrai, mais si nous comparons le produit social net de 1960 — 34 milliards de francs — et celui de 1961 — 37,7 milliards de francs — l'augmentation est de 11 %. La Suisse est ainsi à la tête des pays d'Europe occidentale dont le revenu a été augmenté l'an dernier. Compte tenu d'une hausse des prix d'environ 2 %, l'accroissement atteint 9 %, contre 7,2 en 1960, 5,3 en 1959 et 4,6 en 1958. La majoration des salaires est de l'ordre de 6 à 7 %. Dans l'accroissement du revenu, il importe de considérer que si les salaires ont été haussés, les ouvriers en effectuant un plus grand nombre d'heures supplémentaires en 1961 qu'en 1960, ont gagné ainsi davantage. Précisons que les gains des personnes indépendantes ont suivi la courbe ascendante de 7 %, grâce à la bonne marche des affaires dans l'ar-

tisanat et le commerce. Le revenu agricole qui avait baissé en 1960 s'est amélioré en 1961. Il en est de même du rendement des capitaux. Le taux d'intérêt n'a pas varié, mais le volume des capitaux s'est sensiblement accru. La hausse du produit social est constante et dans des proportions égales chaque année. Il se peut que les conditions économiques varient subitement. C'est pourquoi il convient de se montrer prudent.

Une décision discutable

L'opinion publique continue de s'étonner que l'Administration des postes ait décidé de supprimer la seconde distribution postale dans 33 des 58 offices postaux qui en bénéficient. L'économie privée touchée par cette mesure l'a jugée inopportune, de même que les premiers intéressés, les facteurs. La poste jouit d'un monopole qui comporte aussi des devoirs. En mars dernier, lors d'une conférence de presse, M. le conseiller fédéral Spuhler a déclaré que les prestations de la poste ne seraient en aucun cas diminuées. Alors que faut-il penser ?

A la quinzaine de Sierre...

Le grand Michel Fokine revivra à travers son élève Irina Grjebina

Dans le hall de l'hôtel Bellevue, à Sierre l'on parle en ce moment beaucoup de ballet. Il y a là M. Paul Germanier, l'instigateur de la Quinzaine, Monette Daetwyler qui s'occupe des danses folkloriques, M. Thérèse Derivaz, professeur au Conservatoire de Sion. C'est l'état-major de Don José Atienza, directeur des manifestations artistiques, et c'est à cette dernière qu'il a confié la chorégraphie de la deuxième époque de son ballet: «Le retour à la

la précocité de ses dons, étant non seulement le premier dans la classe de danse, mais aussi en musique, en dessin et en culture générale sans compter sa prédilection pour la peinture qui le faisait passer ses heures de liberté en longues visites dans les musées. Dès ses débuts, il devint un des éléments les plus valables du Théâtre Marie. Mais sa vocation était ailleurs: il se révèle pédagogue. Sans négliger les exercices à la barre, Fokine considère

Ainsi, elle évite la monotonie qui pourrait résulter d'un spectacle folklorique de deux heures.

Alexandre Pouchkine l'inspire pour sa Bessarabie tzigane

Si on me demandait combien de ballets furent inspirés par l'œuvre de Pouchkine, je serais bien en peine. Il y en a tant. Je penserais tout d'abord à «Aleko» monté en 1942 par Massine, pour Alicia Markowa



Les danseuses d'Irina Grjebina dans un numéro folklorique

nature». Pour ce divertissement, en trois époques, Jean Daetwyler a écrit une musique très remarquable qui symbolise l'usine. Le ballet ne ressemblera à rien de ce qui a déjà été vu en Valais. C'est le secret de Marie-Thérèse Derivaz.

Don José Atienza, auteur de l'argument «Le retour à la nature» est assis en face de moi et m'informe du programme de la Quinzaine:

— Une soirée de ballet pour ouvrir, une pièce de théâtre d'un auteur parisien, Bréal, au milieu de la semaine, et les fêtes se clôtureront avec le ballet russe le plus authentique que nous ayons en Europe occidentale, celui d'Irina Grjebina. Irina Grjebina, dont le père, éditeur d'art, vivait réfugié à Paris... Il était en contact avec tous les grands noms de la danse, et elle eut la chance de travailler avec les plus célèbres maîtres de ballets: Fokine, Bronislava Nijinska, Boris Romanov, Nicolas Legat...

Justement, et même, elle rechercha les conseils de l'Argentine, l'inoubliable et regrettée Argentina. Car les affinités du ballet russe et de la danse espagnole sont incontestables.

Michel Fokine

Michel Fokine, mort il y a vingt ans, en 1942, dont le nom reste attaché à l'éblouissement premier des ballets de Diaguilew, fut longtemps le meilleur danseur du Théâtre Marie, à St-Petersbourg. Entré à huit ans à l'Ecole Impériale, il étonna par

comme essentielles les qualités d'expression et s'efforça de susciter et de développer, chez ses élèves, les facultés créatrices d'énergie individuelle.

L'élève Irina fait honneur au maître

Irina Grjebina a magnifiquement profité de ses leçons, en faisant revivre le folklore somptueux de la Russie légendaire. L'un après l'autre, ses numéros en tableaux riches de la couleur des costumes aux dessins bigarrés, des galons brodés, des soieries chatoyantes sous la lumière, nous font visiter son pays. Elle nous présentera l'Ukraine, avec l'offrande du pain et du vin, symbolisant l'hospitalité. La «Danse du sabre», exigeant de sérieuses qualités d'athlète, nous vient du Caucase. Les danseurs bondissent, haut dans le ciel, moème mus par un ressort.

Mais Irina ne se contente pas d'évoquer les différentes régions de sa patrie, elle ressuscite aussi les coutumes ancestrales, comme la «Danse noble» qui lui permet de faire suivre les tableaux échevelés, de mouvements d'une exquise douceur. Dans la «Danse d'Azerbaïdjan», elle a rendu les gestes gracieux des femmes portant une amphore sur l'épaule pour puiser l'eau à la fontaine. Les pointes des danseuses rendent leurs silhouettes encore plus élancées. Un garçon survient, qui cueille des pommes et taquine les jeunes filles avec son beau foulard. L'humour des pas, la musique, créent une atmosphère très différente de celle des autres peuples caucasiens.

avec la collaboration de Chagall, le grand peintre qui expose en ce moment à Genève. Il avait d'ailleurs non seulement dessiné les décors et les costumes, mais aussi participé à l'argument tiré du poème «Les Tziganes». Ce même poème a inspiré Irina Grjebina pour sa Bessarabie.

Les bohémiens, troupe bruyante, vont errant en Bessarabie. Aujourd'hui, sur la rive du fleuve, ils plantent leurs tentes déchirées. Entre les roues des chariots, derrière les lambeaux de tapis, on voit briller le feu.

La horde alentour apprête son souper. Sur le gazon les chevaux paissent à l'aventure. Tout est en mouvement au milieu du désert. Demain on part à l'aube et chacun fait gaiement ses préparatifs.

Les femmes chantent, les enfants crient, Les marteaux font résonner l'enclume des campagnes.

Pétée de rythme et de vie, tour à tour fougueuse, ardente, nostalgique ou enjouée, Irina Grjebina danse et électrise sa troupe avec toute son âme. Espagnole dans la Jota, italienne dans la Tarentelle, Polonaise dans la mazurka, Russe ou Tzigane quand il le faut, véritable flamme dansante, elle nous entraîne à sa suite dans une farandole étourdissante qui nous emporte à travers toute la Grande Russie. Remercions Don José Atienza d'avoir choisi un programme qui, à côté d'un divertissement, est aussi un voyage.

Marguerite Bouvier

CHRONIQUE SPORTIVE

L'assemblée des délégués de l'AVFA à Sierre

Soixante-sept délégués représentant 44 clubs sur 50 ont pris part samedi après-midi à l'assemblée annuelle de l'Association valaisanne de football et d'athlétisme tenue à l'hôtel Bellevue sous la présidence toujours énergique et appréciée de M. René Favre de Sion. Cinq membres d'honneur ont également suivi ces délibérations.

L'effectif de l'AVFA n'a pas varié; en effet, ce sont 50 clubs qui prendront part au championnat 1962-63, puisque la démission du F.-C. Grande Dixence est compensée par la demande d'admission du F.-C. St-Niklaus. Mais le nombre d'équipes a changé; nous aurons 150 équipes en lice, plus 6 équipes de vétérans qui disputeront un championnat cantonal.

Au chapitre des élections statutaires, pour trois ans, M. Martial Gaillard de Sion démissionnaire est remplacé par M. Michel Favre. M. Gaillard quitte le comité central après 20 ans de fructueuse activité, aussi est-il acclamé membre d'honneur par la suite. Il remercia l'assemblée, non sans émotion. Pour notre part, nous avons toujours entretenu d'excellentes relations avec M. Gaillard et c'est avec regret que nous le voyons partir. Le comité central se composera ainsi: René Favre, Sion, président; René Zwissig, de Sierre, vice-président; Michel Favre, de Sion, et Louis Imstef, Lalden, secrétaires; Georges Tissières, Martigny, caissier; Aloys Morand, Joseph Delaloye et André Juillard, Sion, membres.

MM. Auguste Siegrist, Sierre (président) et Henri Charles, Martigny (membre), étant démissionnaires de la commission de recours, celle-ci se présente ainsi pour la prochaine période: Victor de Werra, Sion, président; Benjamin Fracheboud, Monthey, et Marc Moret, Martigny (nouveaux) membres; François Viscolo, Ardon, Louis

Tomasi, St-Maurice, et Guy Moret, Martigny (nouveau), suppléants.

Une fois de plus, M. André Juillard, président de la commission des juniors et d'athlétisme, a entretenu l'assemblée du mouvement qui lui est si cher. Il a notamment mis l'accent sur la formation si importante des moniteurs; sur la sélection permanente qui doit permettre de véhiculer — pour ainsi dire — l'intérêt du football et un apport nouveau; le camp des juniors trop peu fréquenté (21 clubs sur 50); la course d'orientation qui doit compléter la préparation physique de base; les différentes inspections (entraînements et matches); le cours de ski et enfin le mouvement IP.

La prochaine assemblée se tiendra à Martigny.

Après l'apéritif offert par la municipalité de Sierre, la «Chanson du Rhône» a ouvert le banquet officiel par un concert très apprécié. Fait absolument rare, M. Favre a eu l'immense plaisir de pouvoir saluer un véritable et très remarquable quatuor de présidents à l'issue d'un repas de très haute qualité servi sous l'œil expert de Mme Staub. Nous avons eu, en effet, le privilège d'entendre MM. Maurice Salzman président de la ville de Sierre, Charles Dellberg président du Grand Conseil, Marcel Gross président du Conseil d'Etat, et enfin Victor de Werra président du Tribunal cantonal. M. Benjamin Fracheboud de Monthey a de nouveau fonctionné comme major de table pour la plus grande joie de tous ses auditeurs.

Nous tenons à remercier et à féliciter tout particulièrement le F.-C. Sierre, présidé par M. Félix Savioz, ainsi que M. H. Hagmann, conseiller communal et président du comité d'organisation, qui ont fait toutes les choses parfaitement. P. M.

Le F-C Sion fait un effort

Malgré sa sévère défaite contre les Grasshoppers, le F.-C. Sion s'apprête à recevoir dimanche prochain le Lausanne-Sports tout auréolé de sa puissante victoire sur le F.-C. Zurich.

Comme par le passé, les supporters ont l'occasion de se procurer des cartes dont les conditions ont été encore améliorées: la carte à 250 francs donne droit à deux entrées avec places numérotées aux tribunes couvertes; la carte à 150 francs à une entrée avec place numérotée aux tribunes couvertes; la carte à 100 francs donne droit à une entrée avec place assise autour du terrain ou une place sur les nouveaux gradins construits en tubulaires. Ces derniers pourront recevoir environ 2500 spectateurs qui verront les matches dans d'excellentes conditions.

Les entrées ont été fixées ainsi: 3 frs pour les messieurs, 2 frs pour les dames, les militaires, les étudiants et les apprentis. 50 cts pour les enfants jusqu'à 12 ans. Les suppléments se montent ainsi: 1 fr. pour les gradins et les places assises autour du terrain, 3 frs pour les places assises aux tribunes couvertes où il n'y aura probablement que 300 places à disposition. Suivant l'importance des matches, ce dernier supplément pourra ascender à 5 frs en fonction surtout de la demande venant de l'extérieur où les prix sont beaucoup plus élevés. La location sera ouverte au magasin de tabac Dubuis, Grand-Pont, Sion.

Pour faciliter le parking, il est vivement recommandé aux automobilistes séduits de se rendre au parc des sports... à pieds.

Les championnats du monde cyclistes

Trois médailles pour la Suisse

En demi-fond amateurs, le Suisse Läuppi a réussi à se classer deuxième lors de la finale, remportant ainsi une médaille d'argent. Le vainqueur fut le Belge de Loof.

En vitesse professionnels, le «vieux» Oscar Plattner s'est laissé manœuvrer lors de la première manche par l'Italien Gaiardoni. Dans la deuxième manche, Plattner triompha aisément en partant de loin, mais la belle devait revenir à l'Italien lui aussi, qui avait éliminé Derksen. Maspes s'imposa en deux manches lors de la finale et remporta ainsi un nouveau titre de champion du monde. Pour la troisième place, Plattner a battu en deux manches Derksen et a obtenu la médaille de bronze.

En demi-fond professionnels, hier soir, heureuse surprise. Le Suisse Wickihalter a finalement réussi à prendre la troisième place, derrière l'Espagnol Timoner et le Belge de Paeppe. Il remporte donc une médaille de bronze.

En poursuite professionnels, c'est le Hollandais Nijdam qui est champion du monde devant l'Italien Faggin tandis qu'en équipes — amateurs — l'Alle-magne a remporté le titre devant le Danemark.

WATER-POLO

Monthey Red-Fish Neuchâtel 11-6 (3-2, 2-3, 4-1, 2-0)

Grâce à la rapidité des frères Piller, les Neuchâtelois ont mené la vie dure aux Montheysans qui jouaient sans leur capitaine Kaestli et leur gardien Gremaud. Au milieu du match le score était de 5 à 5 et lorsque, au début du troisième quart-temps, les visiteurs prirent l'avantage (5-6) on craignit un instant le pire.

Mais la réaction des locaux fut vive, facilitée il est vrai par la grosse erreur des Neuchâtelois qui se mirent à deux pour surveiller le buteur montheysan Coderey, libérant ainsi un de ses camarades.

Monthey alignait: Barman, Pujol, Sauer, Turin, Bussien, Bianchi, Coderey, Dialeste. Les buts furent marqués par Coderey (7), Bianchi, Sauer, Pujol et Dialeste. J.-C. C.

Carouge - Monthey 5-1 (mi-temps 1-1)

Pour ce match, Monthey était privé de nombreux titulaires, retenus au service militaire, blessés ou suspendus (Coutaz). L'équipe qui s'alignait dimanche matin sur le stade de la Frontenette était donc plutôt hétéroclite et Coppez et Bosco occupaient des places inhabituelles pour eux.

Rien d'étonnant donc si l'équipe carougeoise composée d'éléments de valeur, à la technique éprouvée et dont la plupart des joueurs ont opéré avec UGS en ligue nationale B, a dominé de bout en bout une équipe montheysanne qui réussit cependant à tenir en échec son adversaire une heure durant. Roch avait en effet répliqué par un superbe coup franc, marqué vers la demi-heure, au but obtenu par les maîtres de céans, après un quart d'heure de jeu. Il fallut attendre jusque vers la 60e minute pour voir les Carougeois obtenir leur second but et prendre l'avantage. Marquant encore trois buts, à intervalles assez réguliers, les Genevois remportèrent donc une facile victoire qui combla d'aise les 400 spectateurs présents.

Monthey alignait: Fischli; Peney, Coppez; Girod, Fracheboud, Breu; Michel-lo, Bosco, Béchon II, Roch, Duchoud. J.-C. C.

Communication importante!

Le produit suisse à tremper et à dégrossir Omo possède à l'étranger un homonyme dont l'emploi est tout différent. Or, la réclame faite pour l'Omo complet étranger dans les illustrés, à la radio et à la télévision atteint un grand nombre de ménagères de notre pays.

Pour éviter toutes confusions, la maison Sunlight à Olten a décidé de changer le nom d'Omo et de l'appeler désormais PRIMO. Ce changement de nom va de pair avec une amélioration du produit.



Madame et Monsieur Arthur QUENNOZ et leurs enfants, à Conthey; Madame veuve François UDRY; Monsieur et Madame Marc UDRY et leurs enfants; Madame et Monsieur Bernard UDRY et leur enfant, à Vétroz; La famille de feu Emile GERMANIER, à Erde; La famille de feu Clovis BERTHOU-SOZ, à Erde; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile UDRY

leur très cher père, grand-père, fils, frère, beau-frère et oncle, enlevé subitement à leur affection le 29 août, à l'âge de 60 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 31 août, à 10 heures, à Plan-Conthey.

Domicile mortuaire: Arthur Quennoz, Conthey-Place.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le programme de la Quinzaine

Le 20 septembre prochain, lorsque s'ouvriront les manifestations de la Quinzaine valaisanne, les Sierrois auront devant eux quelques journées merveilleuses. C'est l'impression très nette qui ressortait de la conférence de presse tenue lundi après-midi par les organisateurs.

Le programme de ces journées, comme le disait M. Germanier, président de l'organisation, est destiné à satisfaire tous les goûts et à faire de Sierre la capitale éphémère du canton. Ce ne sont pas les groupes folkloriques des divers districts qui nous contrediront puisqu'ils seront de la fête, aussi bien pendant la semaine que lors de la dernière journée. Voici maintenant le programme détaillé de ces manifestations:

20 septembre, journée de Monthey — Inauguration de la Grand-Rue de la quinzaine; durant la Quinzaine, les visiteurs y trouveront à des prix très intéressants, des crûs à déguster.

21 septembre, journée de St-Maurice — Villa: ouverture au public de l'exposition «peintres et sculpteurs valaisans», dont la fermeture est prévue pour le 15 octobre.

22 septembre, journée de Martigny — Géronde: fête féerique sur le lac. Création du ballet d'Atienza et Daetwyler, «Retour à la nature» dont les trois tableaux ont été confiés à chacune des trois écoles de danse de Sierre. Présentation des Ballets lumineux de Viviane Deck, vedette des célèbres fêtes nocturnes de Versailles. Ce sera, sur le lac, un régal pour les spectateurs.

23 septembre, journée d'Entremont — Rallye automobile; son but est de mieux faire connaître le Valais. Départ simultané de Brigue et Martigny. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'ACS, Sion, jusqu'au 18 septembre. Le soir, reprise du spectacle du lac.

24 septembre, journée d'Hérens — Soirée spéciale dans les salons du Bellevue. 25 septembre, journée de Sierre — Maison des jeunes, conférence sur Jean-Jacques Rousseau par Henri Guillemain.

26 septembre, journée de Sion — Graben, fête enfantine, Casino, création mondiale de «Liberté chérie ou les Suisses» de l'acteur parisien A. Bréal, sur une mise en scène de Peralta. Cette pièce sera interprétée par les Compagnons des Arts.

27 septembre, journée de Loèche et de Rarogne — Casino, deuxième représentation théâtrale.

28 septembre, journée de Viège — Remise des prix aux lauréats des concours de vitrines et de cafés.

29 septembre, journée de Brigue et Conches — Graben, ballet russe de la troupe Irina Grjebina. Cette troupe compte 40 danseurs et danseuses, chanteurs et musiciens, et plus de 300 costumes.

30 septembre, Graben, productions des groupes folkloriques de tout le canton. Le soir, de Villa à Graben, retraite aux flambeaux, puis spectacle Irina Grjebina.

Tous les jours — exposition et dégustation de produits valaisans; concours de dégustation des vins du Valais; productions folkloriques, musique, attractions.

A cela, il faut encore ajouter les présentations-dégustations présidées par M. Cahin, directeur de l'OPAV, qui se tiendront les 26, 28 et 29 septembre.

En voilà déjà assez pour satisfaire les plus gourmands. Cette énumération souligne bien tout le travail accompli par le comité d'organisation présidé par M. Germanier et dont M. Atienza est le conseiller technique. Sierre a de la chance de pouvoir compter sur un tel talent.

Mais Sierre est aussi très heureuse de pouvoir s'assurer la coopération des cafetiers, des commerçants, des marchands de vin du Valais et de la population tout entière.

Sierre compte bien sûr aussi sur le soleil, mais notre emblème ne peut pas manquer le rendez-vous puisqu'il nous gratifie, durant tout l'été, d'une belle chaleur. Cly

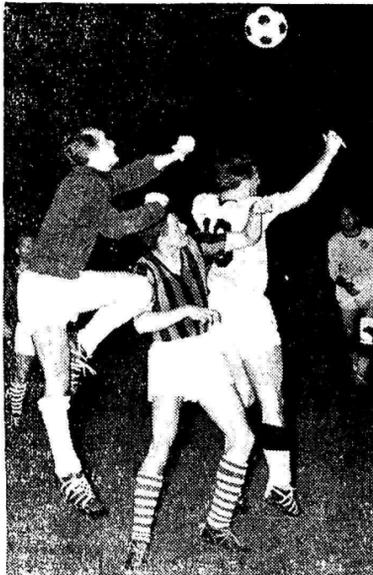
LES BONNES AFFAIRES

Quin-Quin a été passer un week-end à la mer, pour la première fois de sa vie. A peine arrivé, il voit l'étendue marine et ça lui donne une idée.

— Faut que j'en rapporte aux copains! se dit-il. Et il remplit un litre d'eau de mer.

A peine a-t-il fini qu'un quidam — un joyeux drille — sort de derrière un ro-

La première rencontre du championnat suisse



C'est en nocturne, samedi, que s'est joué le premier match du championnat suisse 1962-63, entre Young Fellows et les Young Boys. Les Bernois ont gagné par 3 buts à 1. Sur notre photo, le gardien zurichois Jenni dégage devant Wechselberger.

cher.

— Hé, vous! s'écrie-t-il, vous savez pas que ça se paye, l'eau de mer? C'est cent francs le litre. Allez, exécution!...

Quin-Quin paie, le cœur gros.

Le lendemain matin, le revoilà sur la plage. La mer s'est retirée, loin, très loin.

— Ben, alors! fait Quin-Quin, à cent francs le litre, qu'est-ce qu'il a dû gagner, le gars!...

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à CHÈNE-BOURG / Ge

CONCIERGE

est cherchée pour Martigny, pour le 1er octobre. Appartement 3 pièces avec confort à disposition.

Offres à case postale No 866, Martigny-Ville.

Nous désirons engager :

1 apprenti (e) de bureau

et

1 secrétaire

Faire offres écrites à Marcel Gaillard & Fils S. A. MARTIGNY.

AGROLAMéloigne les oiseaux
des vignes**Delaloye & Joliat**
SION

et à ses dépositaires

A louer à Monthey,
dans villa**appartement**

de 3 pièces, confort, garage, jardin, libre à partir du 20 novembre.

Ecrire s/ch. P 91117 S à Publicitas Sion.

On demande à Martigny pour début octobre

appartement

3 ou 4 pièces

S'adresser à l'Imprimerie Pillet, Martigny. Tél. (026) 6 10 52.

**REGISTRES
ET CARNETS
de laiterie****Imprimerie
MONTFORT**
Martigny**Offres****sous
chiffres**

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

Bar à Chaussures

NOTRE NOUVEAU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Réparation de chaussures - Talons - Ressemelages.
Prix très intéressants. - Exécution immédiate et soignée.

Grands Magasins

A L'INNOVATION

tél. (026) 6 18 55 MARTIGNY

L'accroissement continu de notre entreprise et nos futures transformations nous obligent à compléter notre personnel.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir des vendeuses pour tous les rayons suivants :

Confection dames
Bas
Blanc
Jouets
Parfumerie
Rayon Messieurs
Tout pour l'Enfant
et des
apprenties
pour tous nos rayons

Nous offrons places stables dans bonnes conditions de travail, avec tous les avantages sociaux actuels, semaine de 5 jours par rotation.

Faire offres au chef du personnel

GRANDS MAGASINS

à la
PORTE NEUVE SION

Tél. 2 29 51

Les appareils radio
munis de cette
marque de contrôle
garantissent
une réception OUC
impeccableUKW-PRÜFZEICHEN
MARQUE DE CONTRÔLE OUC
BOLLO DI CONTROLLO OUC

PRO RADIO-TÉLÉVISION

COMPTOIR DE MARTIGNY

PUBLICITÉ

A louer à l'entrée du Comptoir, place pour l'affichage de panneaux publicitaires.

S'adresser tout de suite à J. Germano, Carrosserie, Martigny-Ville - Tél. (026) 6 15 40.

**LE DOCTEUR
PIERRE ZUMSTEIN**

Spéc. F.M.H. - Médecine interne

MARTIGNY

interrompt les consultations
jusqu'à nouvel avis.**Changement d'adresse :**Rue de la Nouvelle Poste
Immeuble Vermont.**Auto-Ecole Triverio**

MARTIGNY

de retourEts Bertinotti Bernard - Gland
Cuisines BBG
cherchent**MENUISIERS
ÉBÉNISTES
POSEURS**

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir. Situation stable.

A VENDRE

Compresseur Bauscher, 480 lt., en parfait état, pour cause double emploi.

Garage du Casino, SAXON, tél. (026) 6 22 52.

MONTHEY

Dimanche 12 septembre dès 16 h.

à la

Cantine**du Terrain des Sports****• LOTO GÉANT •**

organisé par l'HARMONIE MUNICIPALE

1 jeu de 22 séries. - Prix de l'abonnement Fr. 32,- (valeur réelle Fr. 67,-) - Réservation : Café de la Place. Tél. (025) 4 21 62. - Imprimerie Montfort 4 21 63. - Kiosques : Masson 4 27 59. Koch 4 23 83. - Fournier.

Fr. 21000.- DE LOTS

dont voici un aperçu :

1 voiture Fiat 1800 (11.500.-) - 1 Vespa (1650.-)
1 studio (1100.-) - 1 Vélo-moteur Puch (690.-)
1 aspirateur Rotel (228.-) - 1 grill Turmix (200.-)
1 vélo d'homme - 3 transistors - 14 fromages, etc., etc.

DISTRICT DE MONTHHEY

Le « Nouvelliste du Rhône » et Morgins

Nous savons, par expérience, que toute vérité n'est pas bonne à dire et qu'à un certain endroit, le « Nouvelliste du Rhône » a l'épiderme sensible. Il le prouve une fois de plus dans son article du 25 août dernier, où la délicatesse le dispute à l'objectivité et au sens de la mesure. Toutes ces vertus éclatent dans le premier paragraphe où, indubitablement, on ne peut être que foncièrement malhonnête ou complètement idiot, si par malheur, on professe une opinion divergente de celle de son sacro-saint rédacteur. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur la portée de cette charmante prose plus vite que M. Luisier ne l'eût espéré.

Dans notre dernier message, nous avions fait état de différents articles parus dans le « Nouvelliste du Rhône » du 21 août, en page 9. Nous aimerions retenir votre attention, quelques instants, sur le compte-rendu de l'assemblée annuelle de l'association des intérêts de Morgins, plus spécialement lorsqu'il a été question de la route. Nous avons pu lire : « Plusieurs personnes se sont élevées avec vigueur contre l'état actuel des routes et spécialement de la route Troistorrens - Morgins, route classée. Toutes les remarques faites à ce sujet sont pertinentes, mais ce que plusieurs ont oublié en remarquant que le Valais s'arrêta à St-Maurice et que notre députation du district de Monthey était par trop inactive dans ce domaine, c'est que le principal détracteur de nos routes à cette assemblée, a lui aussi été député au Grand Conseil, et que durant son stage à la Haute Assemblée, les travaux n'avançaient pas plus ».

Les nombreuses personnes qui ont assisté à cette intéressante réunion, ont tou-

tes déploré le côté tendancieux de cette relation, car cette assemblée est ouverte, à tous les amis de Margins et il ne viendrait à l'esprit de personne de taxer de détracteur M. Joseph Giovanola, industriel, ancien député au Grand Conseil, dont les preuves d'attachement à Morgins ne se comptent plus. Le fait qu'il se soit rendu à cette assemblée, alors que rien ne l'y obligeait, témoigne de son désir constant de faire profiter autrui de sa large expérience et de son généreux appui. Il est exact que la Haute Assemblée a eu le privilège d'apprécier la clairvoyance et l'objectivité de ses interpellations ; malheureusement durant une trop courte période. Le parti radical montheyan regrette encore tous les jours son départ, mais n'ignore pas que les efforts de M. Giovanola devant la Haute Assemblée, ont été loin de lui apporter les satisfactions qu'il eût été en droit d'attendre. Pour des raisons de propagande électorale, ce lot est celui de tous les députés radicaux. Avec leur mandat, ils ont accepté cette dure loi, dans un magnifique esprit civique et dans le but unique de servir leur canton. Ils ont droit à tout notre respect et nous contestons formellement au chroniqueur du « Nouvelliste du Rhône » le droit de se prévaloir de cette situation pour faire endosser à la réputation radicale agissante, la trop criante carence d'une majorité partisane.

Nous sommes persuadés que si ce chroniqueur s'était donné la peine de considérer l'œuvre immense et bénéfique réalisée par ce pionnier de l'industrie montheyenne, en marge de toute contrainte ou influence politique quelconque, il eût volontiers admis que lui s'était trompé de route. Jacques Nicolet

Après 3 ans de polémiques...

Les brouillards se dissipent sur la Plaine du Rhône

Sous ce titre, la Correspondance politique suisse écrit :

Si le montage des installations des Raffineries du Rhône, à Collombey, se poursuit rapidement, la construction de la fameuse centrale thermique dépendant de l'EOS en est encore au point mort. On se souvient que le projet devait primitivement se réaliser sur la rive droite, donc vaudoise du Rhône, mais que les difficultés rencontrées (et suscitées) forcèrent la recherche d'une autre solution. Celle-ci fut trouvée à la Porte-du-Scex, sur territoire de la commune valaisanne de Vouvrin, un « fumoduc » creusé dans le flanc de la montagne remplaçant la cheminée si contestée.

Toutefois, comme on l'apprend, les oppositions formulées à l'endroit du projet nouvelle version ont été retirées et la voie se trouve enfin libre de tout obstacle. Des sondages sont actuellement en cours sur le futur emplacement de l'usine et du fumoduc. Distant de cinq kilomètres environ des Raffineries du Rhône, la centrale thermique sera ravitaillée en huile lourde par un oléoduc indépendant.

Troisième et dernier élément de ce vaste complexe énergétique, la station de chargement des produits pétroliers va elle aussi recevoir le « feu vert ». Prévue sur le territoire de la commune d'Aigle, elle sera reliée par un embranchement industriel à la gare de Saint-Triphon, sur la

ligne du Simplon, par laquelle le 85 pour cent de la production des Raffineries du Rhône sera acheminé.

Cette station sera dotée d'importantes installations afin d'assurer un mouvement quotidien moyen de 6560 tonnes. La mise à l'enquête publique avait provoqué le dépôt de diverses oppositions, dont quelques-unes émanant des milieux hôteliers de Villars-Chesières qui ont été finalement retirées. Mais là aussi, il semble que les obstacles vont pouvoir être levés dans un court délai.

Ainsi, au terme de nombreuses péripéties, souvent passionnées et non toujours étrangères à certains intérêts concurrents l'ensemble des projets industriels touchant la Plaine du Rhône est finalement arrivé à pied d'œuvre. Ce n'est toutefois qu'une première étape, car la mise en service des Raffineries du Rhône (leur production commerciale débutera vraisemblablement en juin 1963) va constituer un puissant stimulant pour le développement de cette région. Déjà, une importante entreprise métallurgique de la région lausannoise a décidé d'émigrer sur le territoire de la commune d'Aigle et se greffera sur l'embranchement ferroviaire des Raffineries. D'autres, notamment celles touchant à la pétrochimie, sont attendues.

Vaudois et Valaisans, dont l'esprit de coopération a heureusement su triompher de certaines rivalités temporaires, voient s'offrir à eux des fruits extrêmement prometteurs. La Suisse romande tout entière en profitera avec eux.

— Il décide de céder à M. Yvon Crittin une parcelle de terrain d'environ 50 m² sise en bordure du Chemin du Gros-Bellet pour permettre l'aménagement de boxes et d'un parc d'autos.

— Il décide d'acquérir un terrain appartenant à M. François Parvex, d'une superficie de 3420 m² au lieu dit « En Arche », commune de Monthey, cette parcelle se trouvant presque entièrement sous l'emprise de deux artères prévues au plan d'extension.

— Il décide de dévier le chemin public allant de l'hôpital aux Neyres suivant le plan présenté et de mettre cet objet à l'enquête publique. L'administration

Hôtes de marque

M. Doege, bourgmestre de Tubinge, et son épouse, viennent d'arriver dans notre ville pour quelques jours. Ils profiteront de leur passage pour rendre visite aux jeunes Tubingeois et Tubingeoises qui parviennent au terme de leur séjour traditionnel à Monthey.

MONTHHEY Décisions du conseil communal

Séance du 23 août 1962

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme, le conseil prend les décisions suivantes :

— Il accepte la demande de principe de MM. Dubosson et Nicolet de pouvoir construire un immeuble de huit étages sur rez plus une attique au Crochetan dans le cadre d'un plan de quartier qui sera mis à l'enquête publique.

— Il décide d'accepter une demande de la commune de Troistorrens tendant au raccordement des égouts de vingt bâtiments sis sur son territoire au collecteur public de Monthey.

— Il décide d'aménager la place publique sise à l'ouest de la propriété de MM. Borgeaud frères à l'avenue de la Gare, à la condition qu'ils construisent, à leurs frais, le trottoir et la place de parc sis sur leur propre terrain.

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Décès subit de M. Emile Udry

Nous apprenons ce matin le décès subit de M. Emile Udry, de Plan-Conthey. Agé de 60 ans le défunt était le fils de François, le cafetier et commerçant bien connu, décédé au début de cette année. Emile Udry avait eu la douleur de perdre son épouse il y a quelques années et il en avait été très affecté. On le savait souffrant depuis quelque temps mais sa mort subite a semé la consternation au village où il était unanimement apprécié.

Avec son frère Marc, Emile avait repris l'exploitation familiale de son père, se vouant plus particulièrement à la con-

duite du domaine agricole. Conscientieux et travailleur, il était dans la ligne de la meilleure tradition terrienne. Le parti radical de Conthey perd en lui un militant infiniment dévoué qui prenait part sans exception à toutes les manifestations de la section ou de la fanfare et qui exprimait courageusement, à toute occasion, ses profondes convictions civiques.

Nous nous inclinons bien bas devant la tombe de cet homme de cœur et nous adressons à toute la famille, particulièrement à sa fille, Mme Quennoz, à sa mère Mme Udry et à son frère Marc, nos sentiments de profonde sympathie.

DISTRICT DE SION

SION

Evasion

Un détenu pour escroquerie et abus de confiance, l'Autrichien Nikolaus Reiter, s'est évadé de l'hôpital de Sion où il avait été transféré pour soigner une grave infection à un doigt. La police a communiqué le signalement de l'évadé aux journaux quotidiens.

Nouvelles du Conservatoire cantonal

Le comité cantonal du Conservatoire vient de confier les classes de solfège, de théorie et dictée musicales, ensemble, à Madame Monique Muller-Brahier, diplômée du Conservatoire de Bâle dans les classes Hirt, Anna Hegner, Assia Spiro, puis à Paris avec Jules Boucherit, et Line Talluel. De plus Mme Muller ouvrira un cours de psychologie enfantine. Ces cours, jusqu'ici confiés à notre regretté collègue M. H. P. Moreillon, débiteront dès l'ouverture du semestre d'hiver fixé au lundi 17 septembre 62.

Stirling Moos au « City Snack »

Vendredi soir 31 août, l'ACS, en collaboration avec « l'Ecurie du Soleil » organise une soirée d'information sur le sport automobile au Snack-City, à la rue des Remparts à Sion. Le programme comprend notamment des films tournés lors d'un cours à Monza, au Grand Prix de Monaco, au Grand Prix de Rio, et aux 24 heures du Mans. D'autre part, le grand champion anglais Stirling Moos sera là, non pas en chair et en os, mais sur l'écran, pour montrer à chacun les finesses du métier de coureur par le moyen de films spécialement tournés lors de ses courses et de son entraînement. Enfin les spectateurs auront l'occasion de voir un film intitulé « Formule 1 ». L'entrée est libre et tous les amateurs de sport automobile sont cordialement invités.

DISTRICT DE SIERRE

RÉCHY

Gros incendie

Lundi, peu avant midi, le feu a éclaté à Réchy dans un quartier sis au sommet du village. Les pompiers de Chalais arrivèrent rapidement à la ressource, mais ils durent se contenter de protéger les immeubles voisins du brasier qui ravageait trois appartements et des granges écuries, appartenant aux familles Perruchoud, Devanthéry, Lanaz et Torrent. Ces constructions en bois formaient un aliment idéal pour les hautes flammes qui eurent tôt fait de les consumer entièrement. Du petit bétail à péri brûlé ou asphyxié. D'autre part, une partie seulement des meubles a pu être sauvée car il était impossible en raison de l'intense chaleur de s'approcher du brasier. La Croix Rouge a aussitôt entrepris une action de premiers secours qui a permis de venir en aide aux familles privées d'abri par cet incendie dont on ignore les causes.

L'amicale Terr. 10 dimanche à Gueuroz

C'est dimanche 2 septembre que cette amicale se réunira pour une journée de travail et de détente, tout d'abord à Martigny-Ville, au Casino, où se déroulera la partie administrative, puis à Gueuroz pour les cultes, le banquet et les tirs au pistolet. Auparavant, le major Bovay, intendant de l'arsenal fédéral de St-Maurice, aura entretenu les participants de divers problèmes touchant la défense nationale.

L'après-midi verra la continuation des tirs et des excursions dans les environs. Nous souhaitons une fructueuse et joyeuse journée à l'amicale Terr. 10.

Avis aux apiculteurs

Mise sous séquestre

Plusieurs foyers de loque américaine et européenne ayant été découverts dans la région d'Héremence, nous portons à la connaissance des apiculteurs que toute la commune d'Héremence est mise sous séquestre. En conséquence, les apiculteurs de cette région, jusqu'à assainissement complet, ont l'interdiction de vendre, prêter, donner ou déplacer des colonies et matériel apicole sans autorisation de l'inspecteur des ruchers. Les contrevenants aux dispositions de cette mise sous séquestre seront sévèrement punis.

Le coin des Rieurs

AMENITES

Deux politiciens ont une prise de bec. — Vous êtes une nullité, monsieur ! — Vous en êtes un autre ! D'ailleurs, tout le monde se demande ce que vous venez faire aux séances. Vous n'ouvrez jamais la bouche. — Pardon ! Chaque fois que vous parlez, je bâille !

LE FOUR

On jouait une pièce de Tristan Bernard qui n'avait pas grand succès. Un de ses amis lui demanda un fauteuil. — Non, dit Tristan, je ne donne pas de fauteuils ; je donne des rangées.

Et il écrivit à un autre solliciteur, en lui envoyant les places demandées : « Il est prudent de se munir d'un revolver car le lieu est désert. »

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-BOURG

Ecoles primaires

Rentrée des classes

La rentrée des classes a été fixée au lundi 17 septembre 1962. Elle se fera de la façon suivante :

1. Au nouveau bâtiment scolaire à 8 h. 30 tous les enfants ayant fréquenté les classes de Mme Maret, de Milles Rouiller, Fumeaux, Gay-Crosier, et de MM. Abbet, Moret, Jacquéroiz, pendant la période scolaire 1961-1962.

2. Ancien bâtiment scolaire, à 9 h. 30, tous les enfants ayant fréquenté les classes de Mme Stragiotti et de Mlle Paccolat.

3. Ancien bâtiment scolaire, à 10 h. tous les enfants nés en 1956 et fréquentant les classes primaires pour la première fois.

Horaires des classes

Matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Après-midi, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Congés hebdomadaires

Pour répondre au désir exprimé par la majorité des parents lors de notre consultation du 27 mars 1962, il a été décidé

d'appliquer le programme ci-après pour le congé hebdomadaire : mercredi après-midi et samedi après-midi.

Important : tous les enfants seront munis obligatoirement de pantoufles le jour de la rentrée des classes.

Permissions et congés

Nous vous rappelons que les demandes de congé, pour raisons majeures, doivent être formulées par écrit et envoyées trois jours à l'avance à l'adresse du président de la commission scolaire. En cas de maladie prolongée (plus de trois jours), un certificat médical est exigé. La commission scolaire

FULLY

Inauguration des costumes de la Liberté

C'est la date du dimanche 23 septembre qui a été retenue par nos amis de Fully pour l'inauguration des costumes de la fanfare « La Liberté ». N'en disons pas plus pour l'instant, si ce n'est qu'on peut annoncer d'ores et déjà la participation d'une dizaine de fanfares à cette journée que chacun retiendra dès à présent pour Fully.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 30 août

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 11 00 Orchestre - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée. 12 45 Informations - 12 55 Un cheval et la lune - 13 05 Disc-O-Matic - 13 40 Du film à l'opéra - 16 00 Bal de rentrée. 16 30 Championnats du monde cyclistes sur route - 17 20 Entretien : Le Cinéma, notre métier - 17 35 Quatuor à cordes No 6 (Hilding Rosenberg) - 18 00 L'information médicale - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Championnats du monde cyclistes - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Humour, humour quand tu nous tiens - 20 20 Micro sur scène - 20 45 Le rail - 21 15 Entretien : Les généraux et maréchaux de Napoléon - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde. 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national.

Vendredi 31 août

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Le monde chez vous - 9 30 A votre service - 11 00 Jeunes solistes - 11 30 Sur trois ondes. 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Mémento sportif - 12 45 Informations. 12 55 Quelques minutes avec... - 13 00 Trois fois trois - 13 30 Divertissement musical - 14 00 Orchestre - 14 35 Danse (Cl. Debussy) - 14 45 Concert varié - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 L'éventail - 17 15 Printemps à Prague. 17 50 Orchestre - 18 15 A deux pas... - 18 25 La Suisse au micro - 18 30 Championnats du monde cyclistes sur route. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical. 20 00 Musique aux Champs-Élysées - 21 20 Sacré veinard, par André Picot - 22 10 La Ménéstrandie - 22 30 Informations. 22 35 Musique contemporaine italienne. 23 15 Hymne national.

Rédacteur responsable : Gérald Rudaz.

Nous cherchons

jeune homme comme apprenti

pour notre rayon

électricité-outillage

Nous offrons place stable dans bonnes conditions de travail, avec tous les avantages sociaux actuels, semaine de 5 jours par rotation.

Faire offre au chef du personnel des Grands Magasins

A LA Porte-Neuve S. A. Sion

OMO s'appelle maintenant primo

Vous avez certainement déjà remarqué qu'OMO s'appelle maintenant PRIMO. Dans PRIMO vous retrouvez tous les avantages que vous appréciez tellement en OMO.

Mieux encore: nous avons pu améliorer ce produit à tremper et à dégrossir bien connu.

Pour tremper
PRIMO adoucit l'eau et détache complètement la saleté des fibres textiles. Avec PRIMO trempé est à moitié lavé!

Pour dégrossir
Grâce à son pouvoir lavant encore meilleur, PRIMO est aussi un excellent produit de dégrossissage. Supérieur à OMO, il est tout aussi soigneux du linge. Et en plus PRIMO est d'un prix particulièrement avantageux.

paquet normal -.75
paquet double 1.45

Essayez PRIMO: il est moderne encore plus actif pour tremper encore meilleur pour dégrossir

Mlle G. Morand
Pédicure
de retour
MARTIGNY
Tél. 6 14 43

Utilisation simple
Rendement optimum

Deux avantages imbattables de Bernina, la machine à coudre la plus demandée en Suisse. Plus de 50% de toutes les machines à coudre suisses exportées en 1961 étaient des



R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY
CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

IVRE...
De quelle façon un alcoolisme cesse complètement d'enivrer, vous indiquons notre prop. grat. Eng. Incestral. Tél. 021/5 22 581
Sarona-Laboratoires, Sulgen/TG

50 DUVETS
neufs, 120x160 cm., légers et chauds à enlever, Fr. 30.— pièce.
KURTH, Rives de la Morges 6, MORGES.
Tél. (021) 71 39 49.

Apportez
assez tôt vos annonces au bureau du journal.

Cinéma

OUVERTURE DE SAISON
Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Le magistral film français. Un drame de la jeunesse :
LES NOUVEAUX ARISTOCRATES
avec Paul Meurisse et Maria Mauban.

ETOILE Martigny
CORSO Martigny
6 16 22

Mercredi 29 - (16 ans révolus) - Un film d'un réalisme saisissant :
LES DIABLES VERTS DE MONTE-CASSINO
Dès vendredi 31 - (16 a. révolus) - Eddie Constantine dans :

CINE MICHEL Filly
REX Saxon
6 31 66

Jeudi 30 - (16 ans révolus). Un poignant film de guerre :
LES DIABLES VERTS DE MONTE-CASSINO
Dès vendredi 31 - (18 ans révolus) - Une reconstitution grandiose :
THÉSÉE ET LE MINAULTORE

Formation complète de

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

en 8 mois d'étude

- professeurs qualifiés
- ambiance sympathique
- locaux attrayants
- méthodes et matériel modernes
- un seul prix d'écolage modique.

ECOLE-CLUB MIGROS MARTIGNY
Téléphone (026) 6 00 31

Demandez
notre excellent bœuf salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

Bébés-Lunes et cantharide

par RICE MAC CHEEPEE

— Essayez toujours de le convaincre. Cela nous fera gagner du temps à tous deux.

Après m'avoir fait traverser le hall, il m'introduisit dans une antichambre décorée avec un goût exquis qui dénotait un sens artistique délicat de la part de son auteur. Les quatre ou cinq minuscules toiles accrochées au mur qui me faisait face représentaient à elles seules une dizaine de milliers de dollars. Le tapis qui couvrait le parquet ne devait guère valoir moins. Je m'y connaissais en peinture et en tapis. Donc, je sais ce que j'avance.

Ce ne fut qu'au bout de cinq bonnes minutes qu'on revint me prendre en charge et qu'on me conduisit dans un bureau installé à l'arrière du bungalow.

M. Shepstone était un homme d'âge mûr, soixante ans environ. Le type classique de l'Américain brasseur d'affaires, modèle d'Hollywood. A mon entrée, il condescendit à se lever du confortable fauteuil à pivot dans lequel il était assis.

— Asseyez-vous, monsieur, invita-t-il assez sèchement pour décourager un rhinocéros en furie. Le ton, d'autre part, ainsi qu'il fallait s'y attendre, était celui de quelqu'un qui est décidé à vous faire comprendre sans plus de détours qu'il n'a pas de temps à perdre. Infiniment regrettable pour lui qu'il ne me connaissait pas.

— A qui ai-je l'honneur? continua-t-il... Je n'ai pas compris...
— Steve Havilland, détective privé, coupai-je.

— Enchanté! (simple formule de politesse dénuée de toute sincérité). Vous avez été chargé d'une enquête, m'a-t-on dit. Par qui?

— M. Leslie Cammelstringh.
— Bien. Vous ignorez probablement que la police officielle s'occupe du cas?
— Non, je ne l'ignore pas.

Il se renversa dans son fauteuil, rectifia le pli de son pantalon et se mit à se tourner les pouces.

— Ne vous semble-t-il pas M. Havilland, qu'il conviendrait d'attendre ses conclusions avant de vous en occuper à titre privé? questionna-t-il.

— Je n'ai pas à discuter les intentions de mon client. A moins que des membres de la famille de Miss Weems ne s'y opposent formellement, je suis, quant à moi, décidé à faire le travail dont on m'a chargé, M. Shepstone.

— Miss Weems n'a plus de parents. Son père est mort voici sept ans, sa mère il y a trois mois exactement à Pâques. Je ne sais rien concernant d'autres membres de sa famille. Elle n'en parlait jamais.

— Conclusion, il serait souhaitable que vous m'aidiez au lieu d'essayer de me mettre des bâtons dans les roues. Croyez pas, M. Shepstone? Il parut piqué au vif et une intense rougeur envahit son visage.

— Il n'a jamais été question de vous mettre des bâtons dans les roues, M. Havilland. Ce que j'en disais est de logique pure.

— La logique est une belle invention: le malheur, pour Miss Weems, c'est qu'il y a quelque chose d'illogique dans la façon dont elle a quitté ce monde. J'ai eu un entretien avec le docteur Senter, que j'ai vu il y a une demi-heure à peine, et il est résulté de cette conversation que votre patronne semble avoir été victime d'une entreprise criminelle. Je présume que, plus que quiconque, vous aimeriez que la lumière, toute la lumière, soit faite sur ce tragique incident.

— Absolument, M. Havilland... Absolument.
— Dès lors, il vaut mieux que deux secteurs s'en occupent qu'un seul. L'officiel fera son job, le privé le sien. Admis?
— Moi, je veux bien. Que désirez-vous savoir, M. Havilland?

BÉBÉS-LUNES ET CANTHARIDE

Il devenait presque raisonnable, enfin. Ce n'était vraiment pas trop tôt!

— La situation financière de Miss Weems était-elle solide? demandai-je pour commencer.

— Très solide, j'ose l'affirmer.
— Sa santé? Satisfaisante?
— Elle se portait comme un charme.
— Aucun motif pour elle d'attenter à ses jours?

— Aucun à ma connaissance.
— Très bien, très bien. Pouvez-vous me renseigner sur ses dispositions testamentaires?

— Je ne pense pas qu'il lui soit, de sa vie, venu à l'esprit d'en arrêter. Elle n'avait que vingt-huit ans, ne le perdrez pas de vue, et ne songeait guère à la mort. Y songiez-vous, M. Havilland, à cet âge?

— Je concède volontiers que non. Mais moi, je n'étais pas riche, il y a vingt ans. Je ne le suis, du reste, pas davantage à présent, ajoutai-je aussitôt?

Puis j'enchaînai :
— Bref, personne selon vous n'avait un intérêt matériel direct à son trépas prématuré.

— Non, pas que je sache, du moins.
Je fis une pause. Il importait de ne pas oublier l'essentiel. L'honorable M. Shepstone n'était pas de ces bougres (ça crevait les yeux) qui vous reçoivent trente-six fois sous le même prétexte.

— Quels étaient les rapports entre Miss Weems et M. Cammelstringh, demandai-je ensuite.

— D'amitié... D'affectueuse amitié, M. Havilland, précisa le secrétaire avec prudence en se grattant distraitement le bout du nez.

— Fiancés?
— Pas à ce point, mon cher monsieur... pas à ce point.

Pas causeur, le gaillard! Il fallait littéralement lui extraire les réponses une à une. Tant pis pour lui, notre entretien s'en prolongerait d'autant. Je n'étais pas pressé, moi.

— M. Cammelstringh venait-il souvent ici? poursuivis-je.

— De temps à autre, il lui arrivait de passer

une soirée au bungalow; la plupart de leurs rencontres cependant avaient lieu en ville.

— A quand remontaient leurs relations?
— Cinq, six mois, si je ne m'abuse. Peut-être un peu plus, peut-être un peu moins. Miss Weems n'était pas communicative pour ce qui regardait ses affaires privées... et moi je n'étais, après tout, que son secrétaire imprésario.

— Vous ne voyez absolument personne dans son entourage qui aurait eu un motif de souhaiter sa disparition?

— Non, personne, personne.

Malgré son calme apparent, je sentais qu'il brûlait d'envie de m'envoyer à la tête le mot d'un général français célèbre. Il était cependant trop bien élevé pour s'abandonner jusqu'à un tel manque de civilité. En attendant, mes nerfs étaient soumis à rude épreuve. Rien n'est plus crispant que d'avoir affaire à ces espèces d'automates qui vous laissent l'impression de n'avoir de mobile dans le visage que le menton. Toutefois, s'il espérait me décourager, il en serait pour ses frais. Je repartis de l'avant avec une louable ténacité.

— Pas de frictions avec les domestiques?
Il eut un haussement d'épaules qu'il souligna d'un sourire excédé.

— On voit que vous ne la connaissiez pas, M. Havilland. C'était la fille la plus charmante de la terre, pas compliquée pour un sou, toujours encline à rendre service, rarement de mauvaise humeur.

— Parmi les artistes, ses confrères, pas d'ennemis mortels?

— En dehors des nécessités de sa profession, elle fréquentait fort peu les gens de son milieu, hommes ou femmes. Son travail achevé, elle n'avait rien de plus pressé que d'y échapper. Cela peut vous paraître étrange, c'est cependant la vérité.

— Recevait-elle beaucoup de monde?
— Personne, pratiquement. Elle avait horreur d'être importunée.

— La veille de son décès, qu'a-t-elle fait?

L'avenir politique de l'Algérie



...ET SES MISÈRES

Les dés sont jetés : l'autoroute entre la frontière genevoise et Nyon ne sera ouverte à la circulation qu'au printemps de l'année prochaine. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat vaudois dans une récente séance. La « grande ceinture » lausannoise est abandonnée parce que le temps manque et que le coût est pour l'instant trop élevé. La capitale vaudoise sera contournée par une route à trois voies... et l'on connaît le danger de telles routes lorsque des automobilistes imprudents veulent dépasser en pensant à tort que la route est fort belle et large. L'expérience nous apprend que l'on est rarement seul à vouloir dépasser. Trois bandes de roulement peuvent donc être une tentation dangereuse pour les automobilistes. Mais avouons franchement que cet inconvénient qui peut être corrigé par une signalisation intelligente et une ligne médiane interrompue une fois à gauche, une fois à droite, nous paraît infiniment plus supportable que la situation actuelle. Un net progrès sera donc réalisé.

Ce qui n'étonne qu'à moitié sont les prix des terrains que le Conseil d'Etat vaudois cite dans son rapport à l'intention du Grand Conseil. On y lit notamment : « Il y a quatre et cinq ans, l'Etat de Vaud avait acquis des terrains au prix de 1 fr. 50 à 2 fr. le mètre carré. Dans ces mêmes secteurs, aujourd'hui, des transactions immobilières entre particuliers se font sur la base de 30 et 50 francs le mètre carré ». Cette situation montre assez que l'on ne saurait trop se dépêcher dans l'achat des terrains nécessaires aux routes et dans la construction de celles-ci. On comprendrait mal que les lenteurs actuelles se poursuivent, cela d'autant plus que le revenu national suisse, selon les estimations de l'OSDE, augmentera annuellement de 5 %, ce qui promet un amortissement normal et probablement aisé des frais routiers. La misère actuelle n'a que trop longtemps duré et l'on ne voit pas comment deux pays ravagés par la guerre comme la République fédérale allemande et l'Italie construisent rapidement un bel ensemble routier alors qu'en Suisse, on trouve même — et surtout — en haut lieu tous les arguments pour faire des routes au compte-goutte. Tant que la population et le contribuable acceptent cette situation, il n'est guère probable que ces inhibitions changeront.

Le canton le moins progressiste, dans ce domaine comme dans bien d'autres, est incontestablement Fribourg. Comme le relève « L'Indépendant », organe du parti radical fribourgeois, les retards et les replâtrages sont légion. Le journal relève toutefois d'heureuses exceptions comme le tronçon Matran-Neyruz qui peut être cité en exemple. Quand se rendra-t-on compte en Suisse que les retards excessifs dans la construction routière sont autant d'anachronismes qui étonnent dans un pays qui se veut progressif et moderne ?

Il fallait souligner, et M. Charles Boissard le fait dans sa chronique internationale de première page, que ceux qui entendent gouverner aujourd'hui en Algérie n'ont pratiquement pas vécu dans le pays pendant la guerre. Les uns attendaient derrière les fils électrifiés de la frontière algéro-tunisienne, les autres dans les geôles françaises.

Les événements d'aujourd'hui s'expliquent par cette absence, par cette perte de contact avec la réalité qui, pour l'Algérien, se concrétise en ces mots : « du travail et du pain ». M. Boissard expose avec clarté les conséquences de cette situation.

AVS et Suisses de l'étranger

La motion de M. le conseiller national Malzacher concernant les cotisations que les Suisses de l'étranger doivent payer à l'AVS retiendra certainement toute l'attention des pouvoirs publics. En effet, nos compatriotes qui travaillent hors de nos frontières ont l'obligation de payer les cotisations sur le salaire qu'ils reçoivent ou le gain réalisé à l'étranger. Ces cotisations sont généralement plus élevées que le 2.2 ou 4.4 %. D'autre part, on a vivement conseillé aux membres de la cinquième Suisse d'adhérer à l'assurance facultative de l'AVS. Ce montant augmente donc leurs contributions sociales, mais ne leur garantit pas des prestations nouvelles parce qu'ils ne peuvent se faire rembourser les cotisations versées lorsqu'ils sortent de l'assurance facultative. Il est donc nécessaire de présenter un projet éliminant cette injustice. C'est ce que demande le radical Malzacher, secrétaire ouvrier à Lucerne.

Les joyusetés scolaires

LE SENS DE L'HISTOIRE

Les historiens, malgré leur effort pour se doubler en psychologues, se perdent dans les fils de l'Histoire et les raisons des événements. Cela nous fait tellement d'appréciations différentes et de jugements contradictoires sur le passé, que le citoyen « moyen » à son tour, hésite à s'arrêter à un examen déterminé. Les enfants, heureusement, voient les choses autrement. Pour nous le prouver, Jean-Charles qui avait déjà publié il y a quelques années, sous le titre « Les perles du facteur », d'innombrables aérées qui étaient plutôt de savoureuses drôleries, a « ermis ça » ces jours-ci, en présentant au public « La foire aux cancras ». Cette « foire » est une sorte d'anthologie des « meilleurs » (si l'on peut dire) mots et définitions, découverts dans les cahiers des écoliers. Leur réunion arrive à former une histoire de France absolument désopilante. Qu'on en juge par ces quelques extraits :

— Les Gaulois buvaient de l'hydromel dans le casque de leurs ennemis.
— Charles Martel était le fils de Pépin-le-Bref et d'une mère du Palais.
— Charlemagne est mort déformé par la légende.

— Edouard III ne pouvait pas être roi de France, parce que sa mère n'était pas un homme.

— Sous Henri IV, les hommes portaient au coup une framboise tuyautée.

— Sully a creusé le canal de Briare. C'est lui qui a dit « Donnez-moi des mamelles et je repeuplerai la France ».

— Quand il eut assassiné Henri IV, Ravallac fut écarquillé en place de Grève.

— Richelieu séduisit les grands du royaume en leur coupant la tête.

— La société du XVII^e siècle vivait dans une raffinerie de luxe.

— Louis XV épousa la fille de Stanislas Stawisky.

— Robespierre provoqua la mort des royalistes par guillotine et mourut après de la même maladie.

— Bonaparte a pacifié la Vendée. C'est pourquoi il fut appelé le général Vendémiaire.

— La guerre de 1914 s'est terminée en wagon-lit.

En dépit de ces inexactitudes d'ailleurs approximatives, ces aperçus sur l'Histoire de France ne manquent pas d'une certaine poésie. Il ne faut donc pas désespérer des futures générations.

Hubert REVOL.

LETTE DE NEUCHÂTEL

Diversités estivales

Le tronçon de la route nationale qui relie la route bétonnée à la sortie ouest de Boudry à l'entrée de Chez-le-Bart a été ouvert à la circulation ; il s'agit d'une route bétonnée sur plus de 3 kilomètres et demi qui continue admirablement le travail effectué dans la réfection de la route du pied du Jura. Comme, parallèlement, les travaux de réfection entre Neuchâtel et Serrières vont bon train et seront terminés pour la fin septembre, la route du pied du Jura entre Neuchâtel et la frontière vaudoise sera à peu près rénovée sur tout son parcours et presque entièrement bétonnée (trois et quatre pis-

tes) à l'exception de la traversée de Saint-Aubin pour laquelle les crédits ont d'ailleurs été votés.

L'autre partie neuchâteloise de la route du pied du Jura qui relie Neuchâtel au Landeron, soit à la frontière bernoise, a déjà été élargie et modernisée jusqu'à St-Blaise. Les plans sont prêts et les crédits également votés pour continuer les travaux retardés par l'indécision bernoise dans l'établissement de la route Le Landeron-Bienne.

Ainsi, les travaux publics neuchâtelois ont ajouté à leur actif une nouvelle réalisation ; elle est due aux contribuables, qui, en 15 ans, ont voté plus de 60 millions de crédits extraordinaires, et à l'esprit d'initiative du chef du département cantonal, M. Pierre A. Leuba.

A propos de M. Leuba qui quittera le Conseil d'Etat dans trois ans — on ne peut pas parler de retraite puisque M. Leuba aura alors 60 ans, nous apprenons qu'il a décidé de s'installer à Buttens, dans le Val-de-Travers, où se trouve sa maison familiale.

Dès que cette nouvelle a été connue par les habitants de cette région, ils ont immédiatement fait jouer la corde sentimentale en faveur d'une initiative qui leur tient particulièrement à cœur qui montre bien que les concitoyens d'un magistrat ne font pas uniquement appel à lui dans les questions de « gros sous ». Mais de quoi s'agit-il ?

La correction de l'Areuse qui a déjà provoqué des dépenses supérieures à 10 millions, atteint actuellement la région de St-Sulpice, village pittoresque du Val de Travers. Or, cette correction exige la démolition d'un pont fort ancien, dit Pont des Isles, dont le achet dans un décor naturel paisible, ajoute une note agréable au charme de cette région. Aussitôt, les habitants du Val de Travers se sont émus de la disparition de ce témoin du passé et un député radical du Val de Travers est intervenu au Grand Conseil à ce sujet. M. Leuba avait alors promis d'étudier le démontage de ce pont et son installation, pierre par pierre, dans une autre région du Val de Travers. Cela n'a pas satisfait les Vallonniers qui estiment qu'en corrigeant l'Areuse on pourrait aisément créer un petit lac artificiel de manière à conserver le vieux pont dans son décor original. De là à faire appel aux sentiments régionalistes de M. Leuba qui viendra habiter la région, il n'y avait qu'un pas rapidement franchi par les défenseurs du Pont des Isles. M. Leuba se laissera-t-il fléchir ? On le souhaite pour la sauvegarde d'un site encore exceptionnellement paisible à une époque où ils sont de plus en plus rares.

Dans le canton de Neuchâtel, l'actuel chef du département des travaux publics est également chef du département de l'intérieur, grand maître des relations entre l'Etat et les communes et des œuvres sociales. Dès lors l'activité de ce magistrat est considérable puisque tous ces grands problèmes sociaux réalisés dans ce canton qui est incontestablement en tête des cantons suisses dans de nombreux domaines, mettent chaque jour l'Etat à l'épreuve. Par ailleurs, la composition politique du canton qui, bien qu'il soit industriel, voit les socialistes et les communistes en minorité aussi bien au Grand Conseil qu'au Conseil d'Etat (là ne siège qu'un socialiste sur cinq conseillers), pousse la gauche et l'extrême gauche à demander toujours plus à l'Etat. En matière sociale, il est donc nécessaire que le chef du gouvernement et du parlement sache faire la part exacte entre les revendications démagogiques ou purement électorales et les besoins sociaux en constante et légitime amélioration.

Dans ce domaine là aussi, M. Leuba fait la preuve de son caractère de grand magistrat sans pour autant perdre de sa popularité. Cela ne signifie-t-il pas que les citoyens savent juger un homme sur les résultats de son travail ?

D'un numéro à l'autre

Appel du groupe de Tlemcen pour refaire l'unité algérienne

« Les membres de l'état-major de l'ALN commandant les ex-wilayas I (Aurès), II (Nord-Constantinois), V (Oranie), VI (Sud-Algérien) ainsi que les commissaires régionaux du FLN, réunis le 27 août à Bou Saada, font appel à la haute conscience patriotique et révolutionnaire des officiers, militants, relevant de la wilaya IV (Algérois) et leur demandent de se regrouper en comités de vigilance, afin d'épargner au pays l'aventure recherchée par quelques éléments inconscients », déclare un manifeste lu par le commandant Slimane, au cours de la conférence de presse qui s'est tenue, hier soir, à Sétif. A cette conférence de presse, placée sous la présidence du colonel Boumedienne, assistaient tous les signataires de ce manifeste, c'est-à-dire outre le colonel Boumedienne, le colonel Tahar

Sbiri pour les Aurès, le commandant Si Larbi pour le Nord-Constantinois, le colonel Si Othmane pour l'Oranie, et le colonel Cabani pour le Sud-Algérien.

Le bilan du tremblement de terre en Italie

Dix morts, une cinquantaine de blessés, tel est le dernier bilan du tremblement de terre qui a affecté avant-hier soir l'Italie du sud.

Cependant, parmi les 10 morts, deux seulement ont été tués par les effets directs de la secousse : une femme a été écrasée par un clocher à Molinar, près de Bénévent et une jeune fille a été tuée à Naples par une pierre détachée de la corniche d'un palais. Les autres ont été victimes de la peur ou de la panique : certains sont morts d'un arrêt du cœur et d'autres ont été écrasés par des automobilistes affolés. Dans la région d'Avellino qui est la

plus affectée par la catastrophe, deux nouvelles secousses de faible amplitude ont été ressenties hier matin, la première à 4 heures et la seconde à 7 h. 15. C'est dans cette région que les dommages matériels sont importants.

Des maisons se sont écroulées ou sont lézardées. Un pont de chemin de fer s'est affaissé, interrompant le trafic ferroviaire entre Naples et les Pouilles. 200 malades de l'hôpital de Monteforte, à 10 km d'Avellino, ont dû être évacués, le bâtiment présentant de graves lézardes.

A Naples, en revanche, où plus d'un million d'habitants ont passé la nuit dehors dans la crainte, on ne constate aucun dégât, même pas de carreaux cassés. A l'observatoire du Vésuve, on déclare qu'on a enregistré au total huit secousses, mais deux d'entre elles seulement ont été sérieuses : celle de 19 h. 10 et celle qui a suivi 7 minutes plus tard, qui a été la plus forte et qui a duré 20 secondes.

ESPAGNE

Trois cents travailleurs accusés de « marxisme » assignés à résidence

Trois cents travailleurs des mines de charbon des Asturies, notamment du bassin du Nalon, ont été arrêtés et transférés dans la province de Caceres, où ils ont été assignés à résidence. Ces trois cents travailleurs sont accusés de « marxisme ». Ils ne sont pas originaires des Asturies, mais viennent des « camps de travail » créés dans la région pendant la guerre civile.

Cette mesure, prise par les autorités après dix jours de grève, pourrait soit inciter les grévistes à reprendre demain le travail, soit au contraire provoquer un élan de solidarité. Le bruit courait que les mineurs pourraient riposter par une nouvelle revendication : celle du mois de congé payé annuel, dont bénéficient actuellement les employés administratifs alors que les autres travailleurs n'ont que trois semaines.

Appel du bureau politique

Les signataires du manifeste invitent également le Bureau politique à « prendre les mesures adéquates indispensables au rétablissement de la paix définitive et de la sécurité sur l'ensemble du territoire... et plus particulièrement dans la capitale.

« Le défi lancé à l'autorité légitime par quelques officiers du commandement de la wilaya IV ne saurait être toléré », ajoutent les signataires qui « réaffirment leur appui et leur soutien sous toutes ses formes à l'autorité légitime ».

Un déficit qui doit rester exceptionnel

La balance suisse des revenus accuse un déficit de 914 millions de francs pour l'année 1961. Un déficit est un fait rare, presque insolite dans l'histoire de la balance suisse des revenus. Aussi est-il intéressant de chercher à en dégager les causes et les effets possibles. Mais d'abord qu'est-ce que la balance des revenus ? C'est la juxtaposition des créances et des dettes découlant de nos échanges économiques avec l'étranger au cours d'une année. Le terme d'échanges est pris dans son sens large puisqu'il ne représente pas seulement le mouvement de capitaux qui résulte de notre trafic de marchandises, mais aussi celui que suscitent le tourisme, les revenus de capitaux, les assurances, le transport des marchandises, etc.

Ordinairement, le surplus d'importations que laisse paraître le bilan de nos échanges de marchandises est plus que compensé par l'argent que les touristes étrangers dépensent en Suisse, les sommes que versent les sociétés étrangères au titre d'intérêt sur des capitaux suisses qu'elles détiennent, ou les rentrées de primes d'assurance suisses contractées par des étrangers.

L'année dernière, malgré une augmentation réjouissante du solde actif de ces différents postes, un déficit considérable est apparu. C'est que notre commerce extérieur, qui reste de loin la composante la plus importante de la balance des revenus, a lui-même enregistré un déficit extraordinairement élevé. En effet, si en 1960 la valeur de nos importations a dépassé de quelque 1.5 milliard de francs celle de nos exportations, l'année dernière la différence s'est élevée à 2.8 milliards.

Il faut voir là une des conséquences les plus symptomatiques de la « surchauffe » de notre économie. La demande, qu'elle

émane de Suisse ou de l'étranger, qu'elle concerne les biens de consommation ou les biens de production, s'est accrue l'année dernière dans des proportions inaccoutumées. Pour y faire face, l'industrie a dû solliciter son appareil de production jusqu'à saturation. Malgré cet effort, la demande ne s'est pas apaisée, au contraire. Aussi a-t-il fallu acheter à l'étranger ce qu'on ne pouvait plus trouver sur le marché interne. Ce phénomène est particulièrement évident dans le domaine des importations de produits finis ou semi-finis.

D'autre part le manque de main-d'œuvre a nécessité un afflux très marqué des travailleurs étrangers. Or, ceux-ci ne dépendent pas la totalité de leur salaire en Suisse. La grande majorité d'entre eux en envoient une partie dans leur pays d'origine. C'est ainsi que sur les 3 milliards de francs que ces travailleurs ont touché chez nous comme salaire global, près d'un milliard a repassé notre frontière.

En fait, tant que le déficit de notre balance des revenus reste exceptionnel, on ne peut pas le considérer comme une catastrophe, mais évidemment il faut à tout prix éviter qu'il devienne chronique. Pour payer le solde débiteur, il nous faut puiser dans les réserves constituées pendant les années grasses. Mais ces réserves ne sont pas sans fond. Au cas où elles viendraient à diminuer dans une trop forte mesure, la solidité du franc suisse s'en trouverait ébranlée et par là toute notre économie.

En fait, tant que le déficit de notre balance des revenus reste exceptionnel, on ne peut pas le considérer comme une catastrophe, mais évidemment il faut à tout prix éviter qu'il devienne chronique. Pour payer le solde débiteur, il nous faut puiser dans les réserves constituées pendant les années grasses. Mais ces réserves ne sont pas sans fond. Au cas où elles viendraient à diminuer dans une trop forte mesure, la solidité du franc suisse s'en trouverait ébranlée et par là toute notre économie.